



FORMATION CONTINUE 2023

EN PRÉSENTIEL

DEONTOLOGIE

REGARDS CROISES SUR LES DISCRIMINATIONS ET L'ÉGALITÉ DANS LA PROFESSION

Jeudi 28 septembre
De 17h00 à 19h00

En présentiel :
Ordre des Avocats de Toulouse
13 rue des Fleurs

Nathalie DUPONT
Avocat au barreau de Toulouse
Ancien Bâtonnier

Erick BOYADJIAN
Avocat au barreau de Toulouse
Ancien Bâtonnier

80€ la séance
Gratuit / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'appréhender la lutte des discriminations au sein des cabinets d'avocats.

Pré requis :

Être avocat.

Programme :

- Un devoir d'exemplarité
- Un cadre réglementaire bien établi
- Vous êtes victime : que faire ?
- Vous êtes collaborant ou associé : qu'est-ce que vous devez changer ?

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@edasop.fr
05 61 53 58 52